

ONYXECTOMIE NON THÉRAPEUTIQUE CHEZ LE CHAT DOMESTIQUE

Le 8 novembre 2020

L'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) en pratique des petits animaux s'oppose à la pratique de l'onxyectomie non thérapeutique, car :

- 1) L'onxyectomie non thérapeutique comporte un risque pour la santé et le bien-être des chats ; elle entraîne des souffrances inutiles. Conséquemment, la pratique de cette intervention contrevient donc directement à la mission de l'AMVQ.**
- 2) Il existe des alternatives simples, efficaces et sans danger à l'onxyectomie pour assurer l'intégration des félins domestiques dans leur foyer.**
- 3) Il n'est pas prouvé que le dégriffage diminue le risque d'abandon ou d'euthanasie des chats; cette intervention entraîne donc des souffrances inutiles.**

Mise en contexte :

L'onxyectomie, communément appelée « dégriffage », est une chirurgie qui consiste en l'amputation des troisièmes phalanges de chaque doigt. Comme les griffes proviennent de ces phalanges, elles ne repoussent pas. Cette chirurgie est pratiquée couramment sur les félins domestiques d'Amérique du Nord depuis plusieurs décennies. Elle est pourtant au centre d'un profond débat éthique.

L'onxyectomie est proscrite dans plus d'une trentaine de pays, notamment la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède, Israël, la Suisse, la Turquie, l'Australie et le Brésil. La Convention sur la protection des animaux de compagnie de l'Union européenne l'interdit également. Au Canada, quelques institutions vétérinaires ont refusé par elles-mêmes de procéder au dégriffage. En mars 2017, l'ACMV a pris position fermement contre le dégriffage (1). L'année suivante, une première province canadienne, la Nouvelle-Écosse, l'a interdit sur son territoire. La Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta (2) et le Nouveau-Brunswick (3) ont ensuite suivi l'exemple. Le projet de loi qui interdira le dégriffage est rédigé et en attente de décision au Manitoba (4).

Au Québec, aucun règlement ou loi proscrivant l'onxyectomie n'est prévu pour le moment.

Pourtant il est reconnu que cette chirurgie n'est pas sans conséquence pour le chat qui la subit. La liberté de présenter des comportements normaux fait partie des 5 éléments essentiels au bien-être de l'animal (5). Enlever les griffes d'un chat nuit à son bien-être, puisqu'il le prive d'un de ses comportements normaux de marquage, le grattage (6). De plus, le dégriffage influence sa capacité à s'étirer (7).

Comme toute intervention chirurgicale, cette procédure présente des risques de complications à court et à long terme, et ce, même si elle est pratiquée selon les règles de l'art. (8)

On rapporte à court terme les complications suivantes (8-14) :

- Douleur postopératoire, et ce, malgré l'usage d'analgésiques
- Infection de plaie, abcès
- Déhiscence de plaie
- Saignements
- Lacération des coussinets
- Enflure
- Neuropraxie et nécrose dues à la mise en place d'un garrot pendant la chirurgie

On rapporte à long terme les complications suivantes (8,9,12,13,15) :

- Contracture des tendons
- Ostéoarthrose
- Douleur chronique
- Douleur fantôme
- Douleur vertébrale

Si peu d'études documentent la douleur chronique chez le chat et les conséquences de l'onxyectomie, on ne peut définitivement pas conclure que cette intervention est sécuritaire et sans impact sur nos patients. (14-15) Il faut se rappeler la première règle que doit suivre tout professionnel de la santé : primo non nocere (« d'abord, ne pas nuire »). Cet argument est d'autant plus puissant depuis que nos patients sont officiellement considérés comme des « êtres doués de sensibilité ayant des impératifs biologiques », et non plus comme « un bien meuble » (16).

Les médecins vétérinaires pratiquent cette chirurgie à la demande des propriétaires afin de protéger les planchers, les meubles et les humains de la maison des griffures de chat (14, 17-20). C'est donc ultimement dans le but de faciliter l'intégration des chats dans les foyers que cette intervention est réalisée. (20)

Les vétérinaires et les intervenants en comportement félin se doivent d'être proactifs et d'accompagner les familles et leur chat, dès l'adoption.

Plusieurs stratégies efficaces ont été développées pour mieux gérer les comportements de marquage par les griffes, rendant le dégriffage obsolète. Par exemple, offrir des poteaux à griffes attrayants mis à des endroits stratégiques, couper les griffes régulièrement et recouvrir les griffes coupées de capuchons de plastique sont des mesures qui sont la plupart du temps

efficaces; d'autant plus si celles-ci sont mises en place dès l'arrivée du chat dans un foyer. (21, 22)

L'entretien des griffes diminue la sévérité des griffures sur les humains, mais c'est la compréhension et le respect du langage des félins qui réduit le plus le risque de blessures. Dans les années 50, alors que la « maladie de la griffure de chat » était mise en évidence, la crainte des griffures, et par la même occasion, l'engouement pour le dégriffage ont été renforcés. Nous savons maintenant que Bartonella henselae peut être présente dans plusieurs sécrétions du chat, comme la salive et les sécrétions oculaires. Ainsi, le dégriffage n'annule pas le risque d'infection. Les mesures à prendre pour se protéger de la « maladie de la griffure de chat » sont en fait de garder son animal à l'intérieur et de le protéger contre les puces. (23, 24) Un récent article du *Canadian Medical Association Journal* portant sur la prévention des zoonoses, déconseille d'ailleurs l'onxyectomie des félins domestiques (25).

Certaines études concluent que l'onxyectomie peut favoriser le développement de comportements d'éliminations inappropriées, de morsure et d'agression. (8, 26) Ces problèmes de comportement sont difficiles à gérer et sont susceptibles de mener à l'abandon ou l'euthanasie de l'animal. Certains avancent que le dégriffage permet à plus de félins de trouver un foyer et de le garder (14, 18), mais aucune étude ne démontre que le dégriffage protège contre l'abandon ou l'euthanasie. Notons par exemple que la SPCA de Montréal, organisme responsable de la majorité des prises en charge d'animaux abandonnés à Montréal, a elle-même pris position contre l'onxyectomie (27).

Références :

- 1) ACMV (2017) Partial digital amputation (onychectomy or declawing) of the domestic felid-position statement. Disponible à l'adresse URL: <https://www.canadianveterinarians.net/documents/partial-digital-amputation-onychectomy-or-declawing-of-the-domestic-felid-position-statement>
- 2) ACMV (2019) Le dégriffage, la coupe des oreilles et l'amputation de la queue désormais interdits en Alberta. Disponible à l'adresse URL: <https://www.veterinairesauCanada.net/news-events/news/declawing-earcropping-taildocking-alberta-ban>
- 3) ACMV (2019) L'association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick interdit le dégriffage des chats. Disponible à l'adresse URL: <https://www.veterinairesauCanada.net/news-events/news/l-association-des-medecins-veterinaires-du-nouveau-brunswick-interdit-le-degriffage-des-chats>
- 4) Assemblée législative du Manitoba (2019) Projet de loi 221. Disponible à l'adresse URL: <http://web2.gov.mb.ca/bills/41-4/b221f.php>
- 5) Ohl, F., & Van der Staay, F. J. (2012). Animal welfare: At the interface between science and society. *The Veterinary Journal*, 192(1), 13-19.
- 6) Brown, S. L. & Bradshaw J. W. S. (2014) Communication in the domestic cat: within- and between species (chap 4) dans *The domestic cat: the biology of its behaviour* (3ième éd.). Turner, D. C., Bateson, P., & Bateson, P. P. G., Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- 7) AVMA (2019) Welfare Implications of Declawing of Domestic Cats: Literature Review. Disponible à l'adresse URL: <https://www.avma.org/KB/Resources/LiteratureReviews/Pages/Welfare-Implications-of-Declawing-of-Domestic-Cats-Backgrounder.aspx#references>
- 8) Martell-Moran, N. K., Solano, M. et Townsend, H. G.G. (2018) Pain and adverse behaviour in declawed cats *Journal of Feline Medicine and Surgery*, Vol. 20(4) 280-288.
- 9) MacPhail C, Fossum TW. (2019) Surgery of the Integumentary System. Dans: Fossum TW. *Small Animal Surgery*. 5th ed. Philadelphia: Elsevier Inc; 179-265.
- 10) Carroll GL, Howe LB, Peterson KD. (2005) Analgesic efficacy of preoperative administration of meloxicam or butorphanol in onychectomized cats. *J Am Vet Med Assoc*; 226: 913-919.
- 11) Dobbins S, Brown NO, Shofer FS. (2002) Comparison of the effects of buprenorphine, oxymorphone hydrochloride, and ketoprofen for postoperative analgesia after onychectomy or onychectomy and sterilization in cats. *J Am an Hosp Assoc*; 38: 507-514.

- 12) Romans CW, Gordon WJ, Robinson DA, et al. (2005) Effect of postoperative analgesic protocol on limb function following onychectomy in cats. *J Am Vet Med Assoc*; 227: 89-93.
- 13) Martinez SA, Hauptman J, Walshaw R. (1993) Comparing two techniques for onychectomy in cats and two adhesives for wound closure. *Vet Med*; 88: 516-525.
- 14) Patronek GJ. (2001) Assessment of claims of short- and long-term complications associated with onychectomy in cats. *J Am Vet Med Assoc*; 219: 932-937.
- 15) Robertson S, Lascelles D. (2010) Long-term pain in cats: How much do we know about this important welfare issue? *J of Fel Med and Surg*; 12: 188-199
- 16) MAPAQ (2019) Situation juridique de l'animal. Disponible à l'adresse URL: <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebea/Pages/situationjuridiqueanimale.aspx>
- 17) Atwood-Harvey D. (2003) Death or Declaw: dealing with moral ambiguity in a veterinary hospital. *Soc Anim*; 13: 315-342.
- 18) Landsberg GM. (1991) Cat owners' attitudes toward declawing. *Anthrozoos* ; 4: 192-197.
- 19) Landsberg GM. (1994) Declawing revisited: controversy over consequences. *Vet Forum*; 13: 94-95.
- 20) Landsberg GM. (1991) Feline scratching and destruction and the effects of declawing. *Vet Clin North Am Small An Pract* ; 2:265
- 21) DePorter, T. L. et Elzerman, A. L. (2019) Common Feline Problem Behaviour: Destructive Scratching. *Journal of Feline Medicine and Surgery*, 21, 235–243; DOI: 10.1177/1098612X19831205
- 22) Swiderski J. Onychectomy and its alternatives in the feline patient. *Clin Tech Small An Pract*2002; 17: 158-161.
- 23) Florin, T. A., Zaoutis, T. E. et Zaoutis, L. B. (2008) Beyond Cat Scratch Disease: Widening Spectrum of *Bartonella henselae* Infection. *Pediatrics*, 121 (5) e1413-e1425; DOI: 10.1542/peds.2007-1897
- 24) Gouvernement du Canada (2011) Pathogen Safety Data Pathogen Sheets: Infectious Substances- *Bartonella Henselea*. Disponible à l'adresse URL: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/laboratory-biosafety-biosecurity/pathogen-safety-data-sheets-risk-assessment/bartonella-henselae.html>
- 25) Stull, J. W., Brophy, J., & Weese, J. S. (2015). Reducing the risk of pet-associated zoonotic infections. *CMAJ*, Vol 187, (10), pp. 736-743; DOI: <https://doi.org/10.1503/cmaj.141020>
- 26) Morgan M. Houpt KA. (1989) Feline behaviour problems: the influence of declawing. *Anthrozoos*; 3: 50-53.
- 27) SPCA de Montréal (2019) Prise de position contre le dégriffage. Disponible à l'adresse URL: <https://www.sPCA.com/contre-le-degriffage/>.